

**Réunion Conseil Ecole Doctorale ALLPH@
03/07/2015**

Représentants des Etablissements et Unités de Recherche		
ORGANISME	NOM	ÉMARGEMENT
Directrice	Nathalie DESSENS	Présente
CAS	Philippe BIRGY	Présent
ERRAPHIS	J.C. GODDARD	Présent
CREG	Jacques LAJARRIGE	Présent
ECORSE-CERTOP	Patrick CHASKIEL	Présent
IL LABORATORIO	Jean-Luc NARDONE	Présent
LARA	Patrick BARRES	Présent
LERASS	Pascal MARCHAND	Présent
LLA	Emmanuelle GARNIER	Présente
PLH	Jean-Yves LAURICHESSE	Présent
UPS : représentant du CS	Philippe PALANQUE	Excusé
UTM : représentant du CS	Hilda INDERWILDI	Présente
Personnel administratif	Katia DAGO	Excusée
Représentants des Etudiants		
NOM	ÉMARGEMENT	
María del Rocío SUBIAS MARTINEZ	Présente	
Lucile ROUET BENTLEY	Présente	
Laura LABORIE	Présente	
CONIL Sarah	Présente	
TOURAIL Aurélie	Présente	

Représentants Extérieurs		
Personnalités scientifiques		
ORGANISME	NOM	ÉMARGEMENT
Responsable du pôle numérique du SCD	Hughes SAMYN	Excusé
	Tobias KLASS	Excusé
	Julio CHECA	Excusé
PU-PH titulaire de la chaire d'anthropologie et prothèse maxillo-faciale à l'UPS	Philippe POMAR	Absent
Partenaires socio-économiques et culturels		
ORGANISME	NOM	ÉMARGEMENT
Société française des traducteurs	Carmelo CANCIO	Excusé
Conservateur au Musée des Augustins	Charlotte RIOU	Excusée
Employment Marketing Manager à Airbus	Séverine KACI	Absente
Directrice de Cabinet de la Direction Générale du CHU de Toulouse, Directrice du site Hôtel Dieu La Grave	Valérie HANNON	Absente
Invités Permanents		
ORGANISME	NOM	ÉMARGEMENT
IRIEC	Patrick LESBRE	Présent
LAIRDIL	Françoise RABY	Présente
FRAMESPA	Françoise GILBERT	Excusée
DED	Christine MOREAU	Excusée
DED	Myriam GUIRAUD	Excusée

1- Informations de la directrice

- *Rappel de quelques dates à retenir :*

Jeudi 3 septembre 12h réunion du bureau

Jeudi 10 septembre 14h-17h conseil de rentrée (salle D 155).

Mercredi 4 novembre 2015 14h-16h rentrée scientifique des 3ED, invité d'ALLPH@ Jean-Emile Gombert

Jeudi 5 novembre 9h-12h30 Rentrée ALLPH@ suivie d'un buffet. Rappel : obligatoire pour les 1^{ère} année. Il est demandé aux directeurs d'UR de le rappeler aux nouveaux doctorants. C'est indiqué clairement sur la fiche de procédure d'inscription. Mais, chaque année, certains se plaignent de n'avoir pas été prévenus.

Lundi 19 octobre à 14h Commission admission et dérogation

A noter : la rentrée scientifique des 3 ED n'aura pas lieu le même jour que la rentrée de l'ED pour deux raisons : la lourdeur de la journée de rentrée de l'ED mais surtout parce que les doctorants élus ont demandé de pouvoir rencontrer les doctorants après le buffet de midi pour leur présenter leur action, les arcanes de l'ED et des études doctorales en général. Les doctorants élus sont invités à se rapprocher de Christine Moreau pour une réservation de salle.

- *Changement de direction à ERRAPHIS :* Jean-Christophe Goddard ayant pris la direction du département de Philosophie, il a souhaité quitter la direction d'ERRAPHIS. Guillaume Sibertin-Blanc a été élu pour lui succéder et le remplacera à partir du 1^{er} septembre. Il sera donc le représentant d'ERRAPHIS au conseil mais aussi le représentant de la philosophie au bureau. Le conseil remercie Jean-Christophe Goddard pour tout le travail qu'il a fourni au service de l'ED.
- *Bilan financements aides à la mobilité internationale:* tous les doctorants ayant répondu aux divers appels d'offre ont reçu des aides financières.

1- **Aides cotutelles ALLPH@:** 5 demandes reçues (Il Laboratorio, ERRAPHIS, FRAMESPA, LLA-CREATIS, PLH). Les 5 dossiers ont été jugés recevables. Il a été décidé de financer les voyages des 5 doctorants (pour un montant total de 1150 €). Trois des 5 dossiers correspondaient à des demandes pour des séjours de longue durée. Dans deux des cas, une aide de 400€ a été octroyée aux doctorants. Dans un troisième, la doctorante qui passe une année complète à Wuppertal mais reçoit un financement de l'Université Franco-Allemande, aura un complément de 250 € en plus du montant de son déplacement. Le total des aides s'élève à 2300 € (300 € de plus que ce qui avait été budgété mais la directrice de l'ED a vérifié que cela ne mettait pas en péril l'équilibre du budget.

2- **AMID UT2J:** 12 demandes ont été déposées et toutes ont été dotées pour un total de 8770 € (la même somme étant versée par les laboratoires).

3- **ATUPS UPS:** 3 demandes ont été déposées, toutes honorées pour un total de 3364 €.

4- AMI EDT: 5 demandes ont été déposées, toutes dotées pour un total de 3505 €. Les demandes ont été honorées selon les barèmes indiqués sur l'appel à candidatures et plafonnées à 3500 €. Lorsqu'un cofinancement avait été attribué (AMID ou ATUPS), le cofinancement a été déduit du montant demandé. Seules les demandes concernant les trajets et l'hébergement ont été considérées. L'idée est de financer le surcoût lié à la mobilité (ce qui implique que n'ont pas été pris en compte les frais de téléphone, de photocopies ou de nourriture, par exemple). L'idée demeure de permettre à un doctorant de découvrir le fonctionnement d'un laboratoire étranger (et non de faire un travail de terrain ou de participer à une manifestation scientifique, même si les deux peuvent faire partie du projet). Sont favorisés les doctorants qui n'ont jamais effectué de mobilité à l'étranger pendant leurs années de thèse.

- *Dossiers CDU ATP UPS* : la directrice rappelle aux directeurs d'UR basées à UPS que l'appel à projets « Contrats doctoraux affectés aux axes thématiques prioritaires » sera clos le 7 juillet. Les projets doivent lui parvenir le 6 juillet pour transmission immédiate. La Commission Recherche UPS statuera le 9 juillet.

2- Informations CDU

Un certain nombre de CDU viennent s'ajouter à notre contingent établissement, en particulier 3 CDU ENS Lyon. 2 demandes sont en cours pour des CDU handicap.

10 UR ont fait remonter 17 candidats parmi les candidats retenus pour audition, 14 pour l'UT2J et 3 pour UPS. 7 ont fait remonter le nombre de candidats prévus, 2 (le LARA-SEPIA et ERRAPHIS) un candidat de moins que ce qui était possible. Comme le conseil l'avait décidé en 2013, les candidatures sont remontées sans classement pour la deuxième année consécutive.

Le LAIRDIL, FRAMESPA et EFTS n'ont pas fait remonter de candidat.

Nous avons, cette année, 8 CDU UT2J, auquel est venu s'ajouter, le 7 juillet, la bonne nouvelle selon laquelle le Ministère avait augmenté de 3 CDU la dotation de l'UT2J et que chacune des 3 ED disposerait donc d'un Cdu supplémentaire (ce qui représente un contingent total de 9, 2 de plus que l'an dernier) et 1 CDU UPS (le même contingent qu'en 2014-15). Nous avons aussi à répartir 10 avenants d'enseignement (1 de plus que l'an dernier). L'Ecole Doctorale TESC, comme elle l'a fait l'an dernier, pourra nous en donner si elle en a en surplus mais nous ne le saurons que la semaine prochaine. Il faudra donc établir une liste complémentaire.

3- Audition et classement des candidats

Les 17 candidats (14 UT2J et 3 UPS) sont auditionnés (10 mn d'intervention et 10 mn de questions).

Le conseil procède ensuite à la sélection des 8+1 candidats et à l'établissement d'une liste complémentaire pour les deux établissements. Suite à l'ajout d'un CDU supplémentaire annoncé le 7 juillet, le premier sur la liste complémentaire initiale, Gian Lucas Troisi, est remonté dans la liste principale.

La liste telle qu'elle est adoptée, augmentée de ce 9^e nom, figure en annexe du présent compte rendu.

4- Attribution des avenants

Nous disposerons de 10 avenants (plus éventuellement si TESC n'utilise pas tous les siens et nous en donne quelques-uns, comme ils l'ont fait l'an dernier). S'il y avait un besoin pressant, la directrice pourrait essayer d'en négocier un de plus auprès du VPCR.

3 avenants d'enseignement sont attribués aux 3 doctorants qui bénéficient d'un CDU ENS.

2 doctorants en CDU depuis 1 ans et n'ayant pas eu d'avenant d'enseignement ont exprimé leur souhait de bénéficier d'un avenant. L'obtention d'un avenant est important pour eux en termes d'insertion professionnelle, d'autant qu'un des problèmes majeurs les concernant est que le CDU Type 1 ne leur permet pas d'avoir de charge de cours, ce qui est une sorte de double peine. Le conseil décide de leur donner les avenants pour l'année 2015-2016.

Les 5 avenants restants sont attribués aux candidats dans leur ordre de classement, prioritairement aux non-titulaires qui doivent absolument valider une année d'enseignement pour être titularisés.

Annexes

Liste alphabétique CDU UT2J :

- COURRET Loreline
- HUTTENBERGER Charlène
- JAMMES Lucie
- KOLESNIK Natalya
- LABARTHE Gauthier
- MARTIN Julie
- MONASTEROLO Chloé
- SAROH Karine
- **TROISI Gian Luca (initialement 1^{er} sur la liste complémentaire)**

Liste complémentaire CDU UT2J dans l'ordre de classement:

- MANCONI Antonio
- SAUTY Violaine

Liste UPS :

- PONS Elise

Liste complémentaire UPS

- FEUGERE Lorraine
- BADAU Estera

Liste des avenants :

- GALLOUET Laure (ENS)
- KHOURY Camille (ENS)

- SERBAN Gabriella (ENS)
- ARNAL Julien (CDU 2^e année)
- BENEZECH Marine (CDU 2^e année)
- COURRET Loreline
- JAMMES Lucie
- KOLESNIK Natalya
- LABARTHE Gauthier
- MONASTEROLO Chloé

Prioritaires pour avenants 2015-2016 (dans l'ordre alphabétique)

- HUTTENBERGER Charlène
- MARTIN Julie
- SAROH Karine